

**PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan**

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
400000000396

Date de révision: 02/03/2017

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

Nom du produit : PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : GOJO Industries, Inc.

Adresse : One GOJO Plaza, Suite 500  
Akron, Ohio 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro d'appel d'urgence : 1-800-424-9300 CHEMTREC

**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Savon antibactérien

Restrictions d'utilisation :

Ceci est un produit de soins personnels ou un produit cosmétique sans danger pour les consommateurs et autres utilisateurs s'il est utilisé normalement et de façon raisonnablement prévisible. Les produits cosmétiques et les produits de grande consommation, qui sont spécifiquement définis à travers le monde par une réglementation, sont exemptés de l'obligation d'une FDS pour le consommateur. Bien que cette matière ne soit pas considérée comme dangereuse, cette FDS contient des informations utiles et essentielles pour une manipulation sûre et une bonne utilisation du produit dans des conditions industrielles de travail ainsi que pour des expositions non intentionnelles, telles que de grands déversements. Cette FDS devrait être conservée et disponible aux employés et autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils spécifiques d'utilisation, veuillez svp vous référer aux renseignements fournis sur le carton de l'emballage ou au mode d'emploi.

Préparé par :

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Aperçu des urgences**

Etat physique	liquide
Couleur	clair, jaune, ambre
Odeur	de savon

**PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan**

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
400000000396

Date de révision: 02/03/2017

--	--

**Classification SGH**

Irritation oculaire : Catégorie 2A

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:  
rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.  
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles  
peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un  
médecin.

**Effets potentiels sur la santé**
Voies d'entrée principales : Inhalation  
Contact avec les yeux  
Contact avec la peau

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

**Cancérogénicité:**
**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**
**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (%)
Ethanolamine	141-43-5	>= 1 - < 5

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un


**PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan**

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
400000000396

Date de révision: 02/03/2017

	médecin.
En cas d'inhalation	: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver à l'eau et au savon par précaution. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. Demander conseil à un médecin.
En cas d'ingestion	: En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau. Appeler un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Protection pour les secouristes	: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction appropriés	: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	: Aucun(e) à notre connaissance.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes de métaux Oxydes de soufre Oxydes d'azote (NOx)
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan**

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
400000000396

Date de révision: 02/03/2017

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Éviter la dispersion (p.ex. par bac de rétention ou barrières à huile).  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.  
Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement.

**SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Ne pas avaler.  
Éviter le contact avec les yeux.  
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Conditions de stockage sûres : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.  
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Ethanolamine	141-43-5	STEL	6 ppm 15 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	3 ppm 7.5 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	3 ppm	CA BC OEL
		STEL	6 ppm	CA BC OEL
		VEMP	3 ppm 7.5 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VECD	6 ppm	CA QC OEL


**PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan**

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
400000000396

Date de révision: 02/03/2017

		15 mg/m3	
	TWA	3 ppm	ACGIH
	STEL	6 ppm	ACGIH

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des yeux : Aucune mesure particulière produit fourni est utilisé correctement.  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
- Protection de la peau et du corps : Aucune mesure particulière produit fourni est utilisé correctement.
- Mesures de protection : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.  
S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Éviter le contact avec les yeux.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Aspect : liquide
- Couleur : clair, jaune, ambre
- Odeur : de savon
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : 7 - 10, (20 °C)
- Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : 97.00 °C
- Point d'éclair : > 100.00 °C
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable
- Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

**PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan**

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
400000000396

Date de révision: 02/03/2017

---

Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.0425 gcm <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n- octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto- inflammabilité	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto- réactif.
Viscosité Viscosité, cinématique	: 1000 - 20000 mm <sup>2</sup> /s (20 °C)
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	: Non classé comme danger de réactivité.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	: Aucun(e) à notre connaissance.
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Informations sur les voies d'exposition probables	: Inhalation Contact avec les yeux Contact avec la peau
--	---

**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

**PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan**

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
400000000396

Date de révision: 02/03/2017

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 40 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****Ethanolamine:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,515 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : 11 mg/l  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Avis d'expert  
Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règlement UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 1,025 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Produit:**

Evaluation: N'est pas irritant lorsqu'il est appliqué à la peau humaine.  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

**Composants:****Ethanolamine:**

Espèce: Lapin

Résultat: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Composants:****Ethanolamine:**

Espèce: Lapin

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****Ethanolamine:**

Type de Test: Test de Maximalisation (GPMT)

**PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan**

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
400000000396

Date de révision: 02/03/2017

Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: négatif

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****Ethanolamine:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammières (test cytogénétique in vivo)  
Espèce utilisée pour le test: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****Ethanolamine:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****Ethanolamine:**

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**Composants:****Ethanolamine:**

Voies d'exposition: Inhalation (poussière/buée/fumée)



**PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan**

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
400000000396

Date de révision: 02/03/2017

Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé chez les animaux à des concentrations de 0,2 mg/l/6h/d ou moins

**Toxicité à dose répétée****Composants:****Ethanolamine:**

Espèce: Rat

NOAEL: 150 mg/m<sup>3</sup>

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Durée d'exposition: 28 d

**Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Composants:****Ethanolamine:**

- |  |   |
|--|---|
| Toxicité pour les poissons   | : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 349 mg/l<br>Durée d'exposition: 96 h  |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques                      | : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 65 mg/l<br>Durée d'exposition: 48 h   |
| Toxicité pour les algues   | : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 2.8 mg/l<br>Durée d'exposition: 72 h<br><br>NOEC (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 1 mg/l<br>Durée d'exposition: 72 h |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)                                    | : NOEC (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): 1.24 mg/l<br>Durée d'exposition: 41 jr   |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0.85 mg/l<br>Durée d'exposition: 21 jr  |
| Toxicité pour les bactéries  | : CE50 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): 110 mg/l<br>Durée d'exposition: 17 h   |

**Persistance et dégradabilité****Composants:****Ethanolamine:**

- |                  |   |
|------------------|---|
| Biodégradabilité | : Résultat: Facilement biodégradable.<br>Biodégradation: > 90 % |
|------------------|---|


**PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan**

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
400000000396

Date de révision: 02/03/2017

Durée d'exposition: 21 jr

**Potentiel de bioaccumulation**
**Composants:**
**Ethanolamine:**
Coefficient de partage: n- : log Pow: -1.91  
octanol/eau
**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**
**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Eliminer comme produit non utilisé.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**
**Réglementation Internationale**
**IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 3082

Nom d'expédition des Nations unies : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(Triclosan)

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

**Code IMDG**

Numéro ONU : UN 3082

Nom d'expédition des Nations unies : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(Triclosan)

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : 9


**PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan**

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
400000000396

Date de révision: 02/03/2017

EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui

**Réglementation nationale**
**TDG**

Numéro ONU : UN 3082  
Nom d'expédition des Nations unies : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Triclosan)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Code ERG : 171  
Polluant marin : oui(Triclosan)

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

**Classification SIMDUT** : D2B: Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
DSL : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
ISHL : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire  
NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

**Inventaires**

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon), ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des



**PROVON® Lotion Médicalisée au Triclosan**

Version 1.0

Numéro de la FDS:  
400000000396

Date de révision: 02/03/2017

conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.